



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Pénurie des spécialités pharmaceutiques Praluent et Repatha

Question écrite n° 11191

Texte de la question

M. Jérôme Nury attire l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur les tensions d'approvisionnement des spécialités pharmaceutiques Praluent et Repatha. En effet, de nombreux patients rencontrent des difficultés pour obtenir de leur pharmacien ces traitements anticholestérolémiants indiqués chez les personnes à très haut risque cardiaque et intolérantes aux statines usuellement prescrites pour traiter l'hypercholestérolémie primaire. La délivrance de ces médicaments d'exception à prescription médicale initiale réservée à certains spécialistes, fabriqués respectivement par le laboratoire français Sanofi Winthrop Industrie et par l'américain Amgen, est contingentée depuis octobre 2024 du fait d'un défaut d'approvisionnement par ces laboratoires sans réelles explications de leur part si ce n'est financière. La Commission de transparence considère que le service médical rendu (SMR) est important pour ces deux médicaments. Autrement dit, l'appréciation la plus haute. Ces spécialités sont de plus souvent la seule alternative pour de nombreux patients à haut risque de récurrences d'accidents cardiovasculaires. Or ces laboratoires estimeraient que les conditions financières imposées par la France pour la vente de leurs produits ne leur permettraient pas de les commercialiser de manière viable. Ils attendent beaucoup des négociations entreprises avec le Comité économique des produits de santé sur le prix de vente en France. Il est à noter que ces pénuries ne sont pas observées dans la majorité des autres pays européens. Dans ce contexte, il lui demande quelles mesures urgentes le Gouvernement compte engager pour garantir l'accès de ces deux spécialités à l'ensemble des patients à risques, sans autre alternative thérapeutique.

Données clés

Auteur : [M. Jérôme Nury](#)

Circonscription : Orne (3^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11191

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 novembre 2025](#), page 9448

Question retirée le : 21 avril 2026 (Fin de mandat)